



Commune d'ESCOEUILLES

RAPPEL pour les prochaines élections

En 2017, les électeurs seront appelés aux urnes à l'occasion de l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et des élections législatives (11 et 18 juin).

N'oubliez pas de vous faire recenser et de vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir faire valoir votre voix lors de ces 4 suffrages.

Pour cela, vous pouvez vous rendre en Mairie jusqu'au 31 Décembre 2016 aux heures d'ouverture.

Dates et périodicité des élections politiques

	Date	Mandat	Dernières Elections
Présidentielle	1er tour : 23 avril 2017 2nd tour : 7 mai 2017	5 ans	Mai 2012
Législatives	1er tour : 11 juin 2017 2nd tour : 18 juin 2017	5 ans	Juin 2012
Européennes	2019	5 ans	Mai 2014
Municipales	2020	6 ans	Mars 2014
Départementales	2021	6 ans	Mars 2015
Régionales	2021	6 ans	Décembre 2015

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.).